



## Le taux de chômage limousin progresse modérément au deuxième trimestre 2014

**A**u deuxième trimestre 2014, le taux de chômage progresse légèrement en Limousin et s'établit à 8,9 % de la population active. Le chômage augmente modérément en Corrèze et Haute-Vienne et se replie en Creuse. En France métropolitaine, le taux de chômage se maintient à 9,7 %.

Caroline Geindre, Insee

Après deux trimestres de stabilité, le taux de chômage limousin repart légèrement à la hausse (+ 0,1 point) et s'établit à 8,9 % de la population active. Le taux de chômage pour la France métropolitaine reste stable pour le troisième trimestre consécutif, à 9,7 %.

En rythme annuel, malgré un contexte régional défavorable ce trimestre, le taux de chômage limousin enregistre une forte baisse (- 0,4 point), ce recul étant deux fois plus important qu'en France métropolitaine.

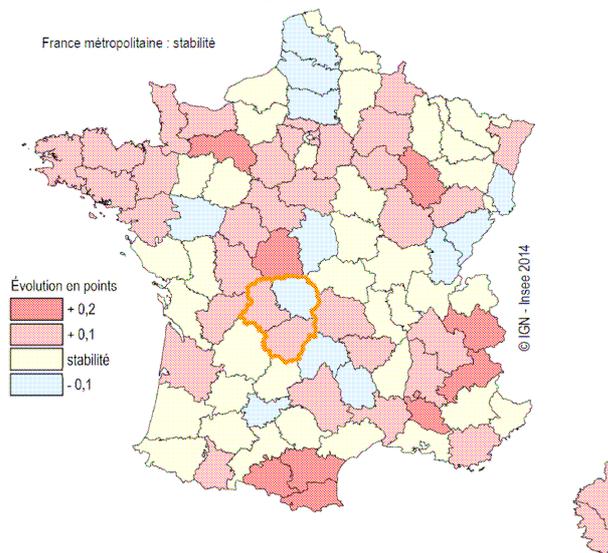
Au deuxième trimestre 2014, Nord-Pas-de-Calais et Picardie sont les deux seules régions de France métropolitaine où le taux de chômage se replie légèrement (- 0,1 point), mais ces deux régions affichent toujours des taux parmi les plus élevés de métropole (12,7 % et 11,4 %).

Les autres régions se répartissent à parts égales entre hausse et stabilité (figure 1). Ainsi, le taux de chômage reste stable dans dix régions et dans les dix régions restantes, la hausse reste contenue. Seule la Corse enregistre une progression plus soutenue (+ 0,2 point) et figure ainsi parmi les neuf régions dont le taux de chômage dépasse 10 % de la population active.

Sur un an, la part de la population active à la recherche d'un emploi s'inscrit à la baisse dans l'ensemble des régions françaises hormis la Corse. Le repli est particulièrement marqué en Nord-Pas-de-Calais (- 0,6 point) et Picardie (- 0,5 point) mais également en Haute-Normandie, Bourgogne et Limousin (- 0,4 point).

### 1 Le taux de chômage progresse dans près de la moitié des départements

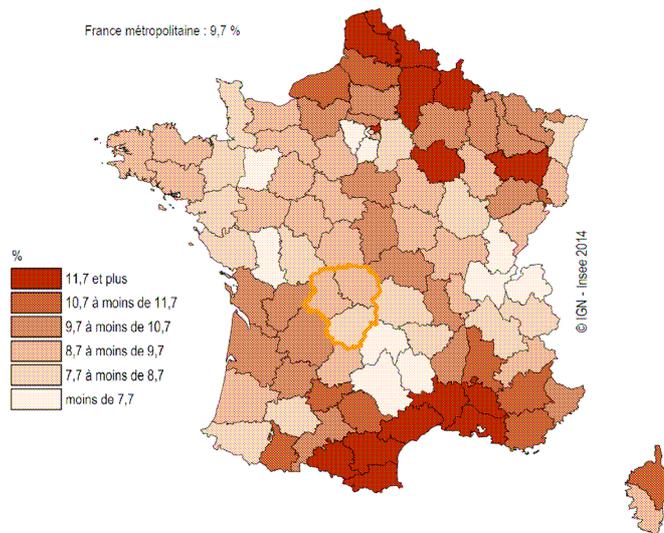
Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le premier et le deuxième trimestre 2014 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

## 2 Des taux de chômage plus élevés dans le sud et le nord de la France

Taux de chômage par département au deuxième trimestre 2014 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

Au final, au deuxième trimestre 2014, le Languedoc-Roussillon demeure la région la plus touchée par le chômage (13,9 %) (figure 2). À l'inverse, la Bretagne, Rhône-Alpes, l'Île de France et les Pays de la Loire sont les quatre régions affichant le taux de chômage le plus bas (8,6 %).

## 3 En Limousin, le taux de chômage s'établit à 8,9 % au deuxième trimestre 2014

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
<b>2014</b>					
T2 2014 (*)	7,9	9,4	9,4	<b>8,9</b>	<b>9,7</b>
T1 2014	7,8	9,5	9,3	<b>8,8</b>	<b>9,7</b>
<b>2013</b>					
T4 2013	7,7	9,5	9,3	<b>8,8</b>	<b>9,7</b>
T3 2013	8,0	10,0	9,7	<b>9,2</b>	<b>9,9</b>
T2 2013	8,3	10,0	9,7	<b>9,3</b>	<b>9,9</b>
T1 2013	8,2	10,0	9,7	<b>9,2</b>	<b>9,9</b>
<b>2012</b>					
T4 2012	8,1	9,8	9,4	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>
T3 2012	7,6	9,6	9,3	<b>8,7</b>	<b>9,4</b>

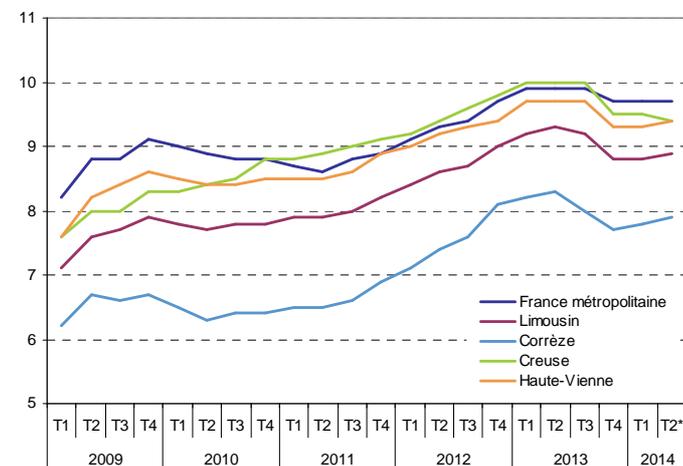
(\*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

Au deuxième trimestre 2014, l'évolution du taux de chômage reste contenue dans les trois départements limousins. Il diminue en Creuse (- 0,1 %), et augmente de 0,1 point en Corrèze et en Haute-Vienne (figures 3 et 4). Malgré trois trimestres d'augmentation, la Corrèze figure encore parmi les quinze départements ayant un taux de chômage inférieur à 8 %. Enfin, avec 9,4 % de la population active à la recherche d'un emploi, la Creuse et la Haute-Vienne conservent un taux de chômage inférieur au niveau national. ■

## 4 Un taux de chômage limousin en légère hausse au deuxième trimestre 2014

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)



(\*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

## Méthodologie

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers).

À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réévaluées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation. Pour le troisième trimestre 2013, la prise en compte de ce nouveau mode de calcul induit une diminution du taux de chômage limousin de 0,4 point par rapport aux données publiées précédemment.

**Insee Limousin**  
29 rue Beyrand  
87031 Limoges Cedex

**Directeur de la publication :**  
Yves Calderini

**Rédacteur en chef :**  
Nathalie Garrigues

ISSN 2416-9854

© Insee 2014

## Pour en savoir plus :

- « Mi 2014, nouvelle contraction de l'activité économique en Limousin », Insee Conjoncture Limousin n°2, novembre 2014
- « Nouveau repli de l'emploi salarié limousin au deuxième trimestre 2014 », Insee Flash Limousin n°6, novembre 2014

